



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Convention
pour la lutte
contre le trafic illicite
des biens culturels



WORLD CUSTOMS ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DES DOUANES

LUTTER CONTRE LE TRAFFIC ILLICITE DES BIENS CULTURELS EN AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRE

Conférence des Douanes et des partenaires au
développement
Niamey, 16-18 OCTOBRE 2019

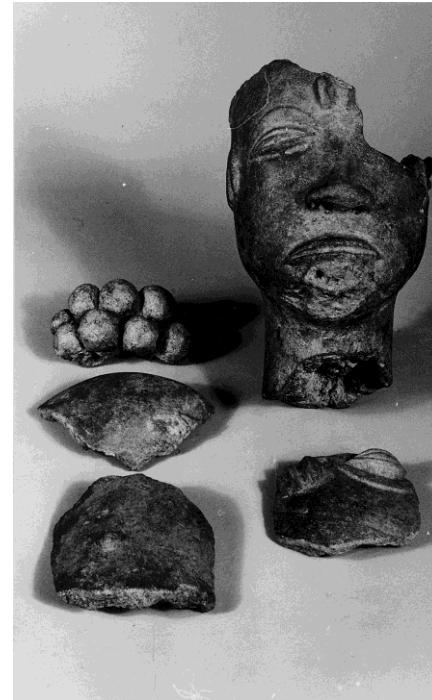
I. LES BIENS CULTURELS



Statuette Kota
(Gabon)



Pointe de flèche
Kamatumba et Misanga

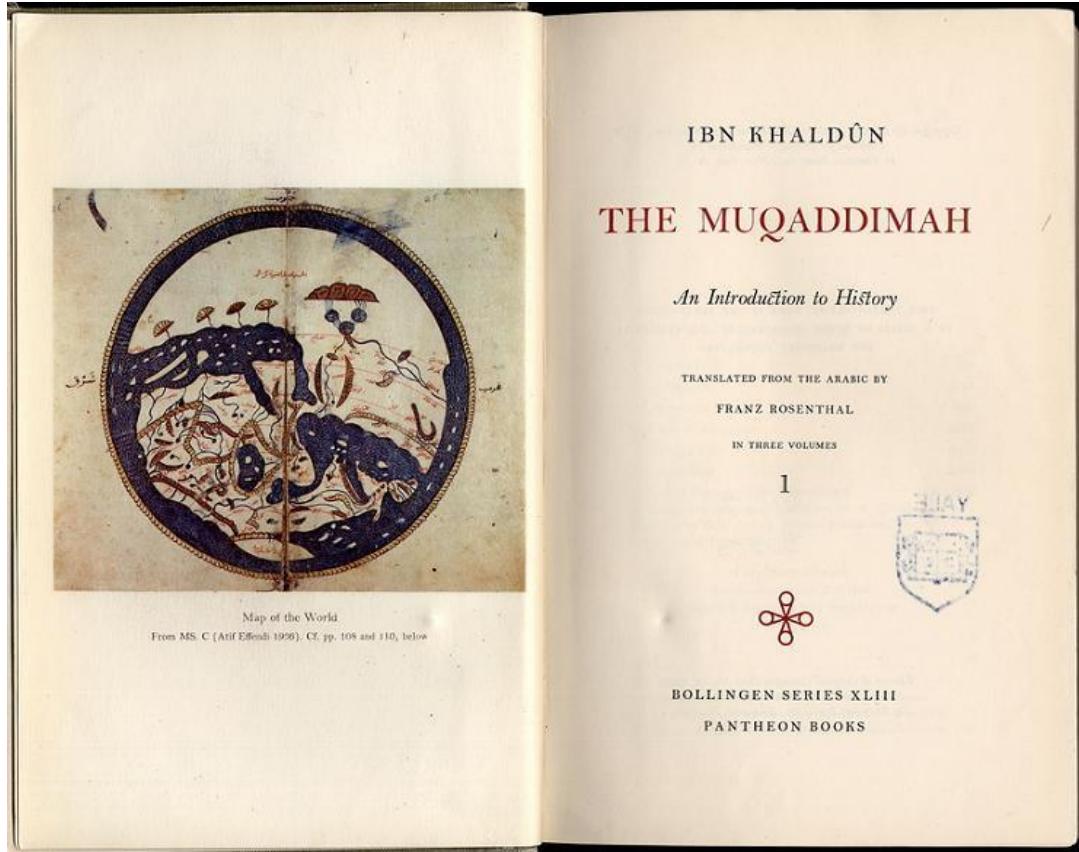
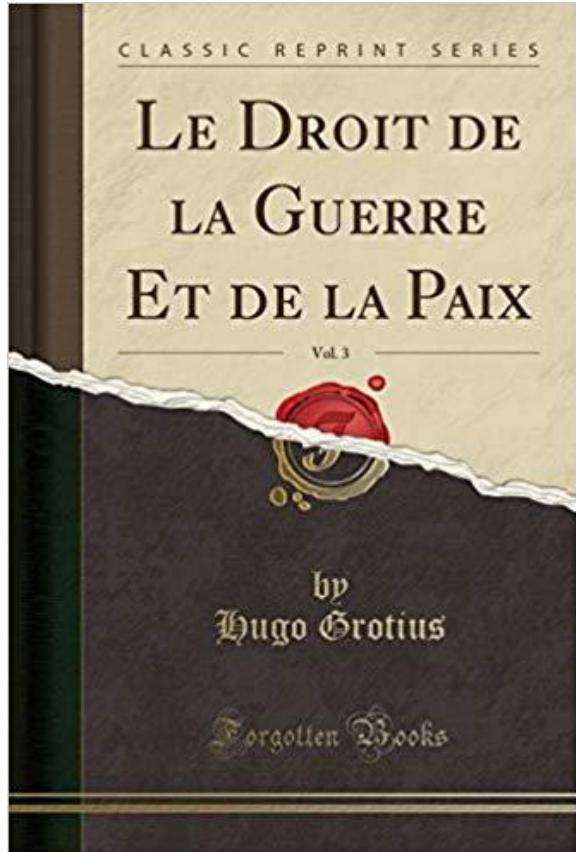


Statue Akan (Ghana)



Bustes en ivoire, Bété
(Côte d'Ivoire)

II. QU'EST CE QUE LE TRAFIC ILLICITE DES BIENS CULTURELS? 1/2



II. QU'EST CE QUE LE TRAFIC ILLICITE DES BIENS CULTURELS? 2/2



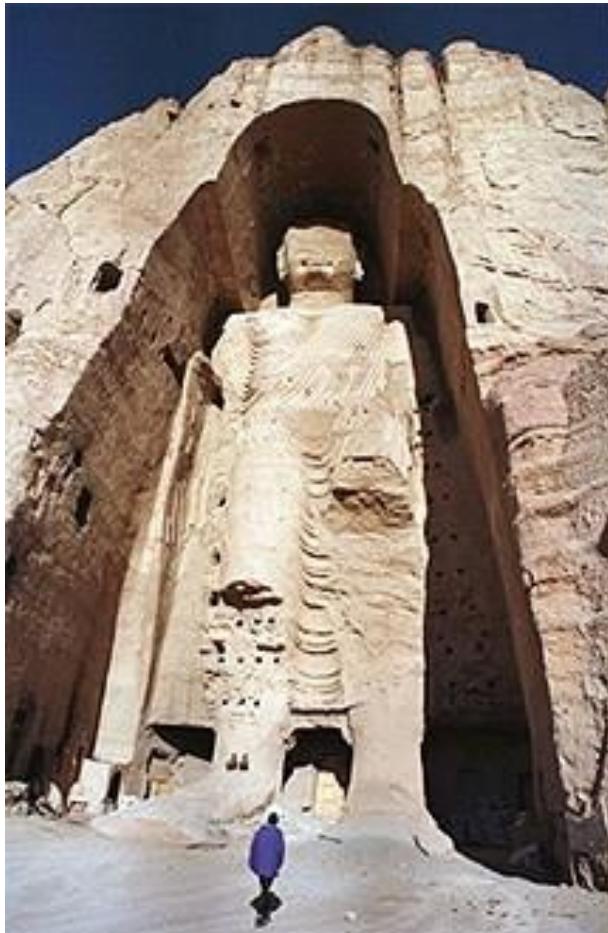
- Un trafic d'importance, après celui de la drogue et des armes
- Un trafic ancien mais d'actualité compte tenu du contexte sécuritaire du financement des groupes armés. Cas de l'Iraq, Syrie au Moyen Orient. De la Libye, du Mali en Afrique.
- Notoirement lié au financement du terrorisme, à l'évasion fiscale et au blanchiment d'argent.

III. FACTEURS FACILITANT LE TIBC

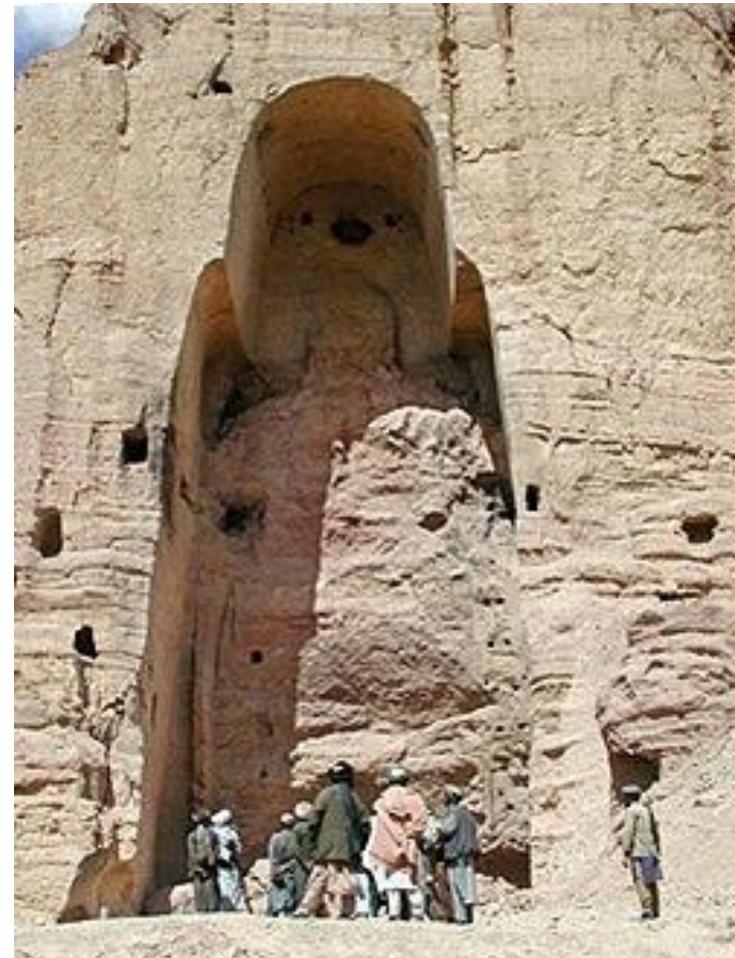
- Manque de sensibilité et d'information autour du patrimoine culturel
- Des cadres légaux nationaux faibles en terme de protection du patrimoine culturel
- Internet
- Des conflits armés, la violence et des frontières fragiles.

IV. CONSÉQUENCES DES CONFLITS ARMÉS

Cas de l'Afghanistan: Des statues antiques détruites



La statue de Bouddha géant à Bamiyan avant



Après sa destruction en mars 2001

Cas du Mali: Des sites archéologiques pillés



Site archéologique de Gao-Saneye avant



Site archéologique de Gao-Saneye pillé

Cas du Mali: Des tombes détruites (14 mausolées à Tombouctou)



Mausolée Alpha Moya avant destruction



Mausolée Alpha Moya détruit, 2012

Cas du Mali: Plus de 4 000 manuscrits anciens volés, brûlés, pillés, détruits intentionnellement à Tombouctou



Manuscrits anciens avant,
Bibliothèque Ben Essayoutti



Manuscrits anciens brûlés à l'Institut des Hautes Etudes et de
Recherche Islamique Ahmed Baba, 2012



V.LA DESTRUCTION DU PATRIMOINE CULTUREL: CRIME DE GUERRE



VI.POURQUOI LUTTER CONTRE LE TIBC ?

- Contribuer à la préservation de la mémoire collective et de l'identité culturelle des peuples
- Contribuer au renforcement de la paix et la sécurité et la lutte contre le terrorisme (Résolution 2347 Conseil de sécurité)
- Contribuer au développement économique des pays d'AOC dans une logique du concept SMART: Tourisme culturel/Musées et marché de l'art et de l'artisanat.



Un contexte favorable

VII. ACTIONS ENTREPRISES EN AOC PAR UNESCO-OMD (2017-2019)

2017: une consultation multipartite et identification des besoins en AO

2018: 1^{ère} opération de sensibilisation des douanes d'AOC (Ouagadougou, mai 2018)

2019: Première formation PITCH (Dakar, décembre 2019)

FOCUS SUR LA FORMATION PITCH 2018



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Bureau régional
de Dakar



PREVENTION DU TRAFIC ILLICITE DES BIENS CULTURELS (PITCH)

PROGRAMME DE FORMATION

DOUANES

AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRE



UN RÉSEAU DÉJÀ OPÉRATIONNEL

Protéger les Biens Culturels
contre le trafic illicite
en Afrique de l'Ouest et du Centre



Bénin – Burkina Faso – Cameroun – Congo – Gabon – Gambie –
Guinée – Libéria - Mali – Mauritanie – Niger – Nigeria –
République Centrafricaine – République Démocratique du Congo –
Sao Tomé et Principe – Sénégal – Togo

VIII. DES NOUVEAUX FONDS – ACTIONS DE SUIVI POUR 2019-2020

L’UNESCO soutient actuellement la mise en œuvre d’actions de suivi pour le renforcement des capacités des acteurs clés en matière de prévention du TIBC (2019-2020). Cette fois-ci en intégrant en plus des douanes la participation de la police et des responsables des musée/patrimoine dans 6 pays : Burkina Faso, Mali, Niger, Mauritanie Maroc et Sénégal.

- **Formation en février 2020**
- **Lancement du livret du douanier**
- **Campagne de communication/Sensibilisation**

IX. AXES D'INTERVENTION MAJEURS POUR PREVENIR LE TIBC

- ① Renforcer les capacités des acteurs clés et stratégiques (douanes, police, musées)**
- ② Renforcer la documentation et les données sur le TIBC**
- ③ Renforcer les cadres légaux et juridiques**
- ④ Sensibiliser le grand public**





MERCI DE VOTRE ATTENTION

Contacts:

Khadiatou L. Camara

kl.camara@unesco.org

Maryam Kadia Sow

mk.sow@unesco.org

**Bureau multisectoriel de l'UNESCO
pour l'Afrique de l'Ouest (Sahel)**